

Près de trois quarts des ménages déclarent avoir modifié leurs habitudes de consommation depuis un an du fait de l'inflation

Émilie Cupillard, Nicolas Palomé, Olivier Simon

En septembre 2023, et ce pour la quatrième fois depuis fin 2022, l'Insee a interrogé les ménages sur leurs changements d'habitudes de consommation du fait de l'inflation. Près de trois quarts des ménages (73 %) déclarent en septembre avoir modifié leurs comportements de consommation du fait de l'inflation (► **figure 1**) sur les douze derniers mois. Cette part est plus élevée qu'en décembre 2022 (68 %) mais relativement stable depuis mars 2023.

L'énergie du logement (pour le chauffage, la cuisson ou la lumière...) reste, comme les mois précédents, le poste de consommation pour lequel les ménages sont les plus nombreux à déclarer avoir modifié leurs habitudes par rapport à l'année dernière¹ : 51 % des ménages se disent concernés, une part un peu plus importante que pour l'alimentation, et nettement au-dessus de l'habillement ou des déplacements. Cependant, cette proportion se replie depuis le point haut de mars dernier (54 %). Ce recul peut s'expliquer par le fait que, pour une partie des ménages, des ajustements dans leur consommation ont déjà pu être entamés un an auparavant, notamment pendant l'hiver.

L'alimentation reste le deuxième poste pour lequel les ménages sont nombreux à déclarer des changements d'habitudes du fait de l'inflation : 47 % en septembre, soit autant qu'en juin et plus qu'en décembre 2022 (37 %). Pour la majorité d'entre eux, ces modifications d'habitudes passent par des changements de gamme dans les produits achetés ou une diversification des magasins pour les courses alimentaires (► **figure 2**) : au total, 27 % des ménages déclarent en septembre 2023 avoir réalisé au moins l'un ou l'autre de ces ajustements. C'est toutefois un peu moins qu'en juin. Inversement, davantage de ménages déclarent en septembre avoir réduit les quantités consommées (17 %, contre 14 % en juin).

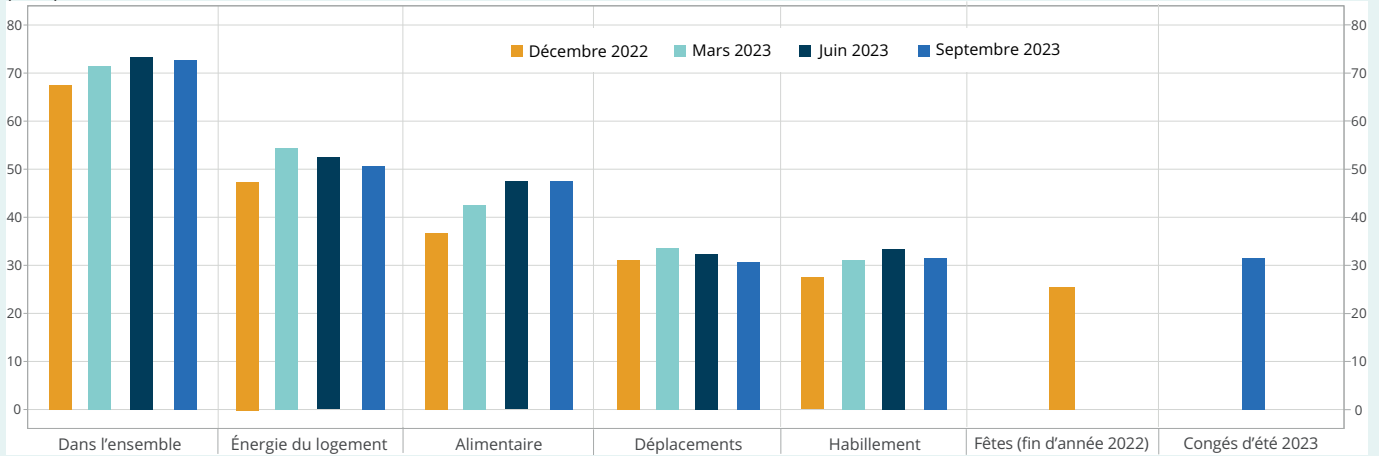
S'agissant des déplacements ou de l'habillement, les ménages sont moins nombreux que pour l'énergie du logement ou l'alimentation à déclarer avoir changé leurs habitudes de consommation du fait de l'inflation. Ils sont 31 % en septembre dans le cas des déplacements, une part relativement stable depuis fin 2022, en lien possible avec le caractère parfois contraint de certains déplacements (trajets domicile-travail par exemple). Dans le cas de l'habillement, un peu de plus de 30 % des ménages déclarent en septembre avoir modifié leurs habitudes du fait de l'inflation : c'est davantage qu'en décembre 2022 (27 %) mais cela reste une proportion limitée, en lien avec une inflation relativement contenue sur ce type de produits.

Enfin, en septembre, les ménages ont aussi été interrogés sur leur consommation pendant les congés d'été 2023. 30 % des ménages déclarent ainsi avoir modifié leurs habitudes pendant leurs congés par rapport à l'été 2022, du fait de l'inflation (► **figure 1**), par exemple en prenant moins de vacances ou en changeant de mode de transport ou de type de logement. Cette part est voisine de celle des ménages qui déclaraient, fin 2022, modifier leurs achats pour les fêtes de fin d'année du fait de l'inflation (27 %). ●

¹ Par exemple, en allumant moins le chauffage ou les appareils électriques, en faisant plus attention aux « heures creuses », etc.

► 1. Part des ménages déclarant avoir changé leurs habitudes de consommation au cours des 12 mois précédents, à cause de l'inflation

(en %)



Note : les ménages qui ont déclaré avoir changé leurs habitudes de consommation dans l'ensemble à cause de l'inflation ont ensuite été interrogés sur leur consommation pour différents postes de dépenses.

L'interrogation sur la consommation pour les fêtes de fin d'année 2022 a eu lieu entre fin novembre et mi-décembre 2022 ; celle sur les congés d'été 2023 au cours du mois de septembre 2023.

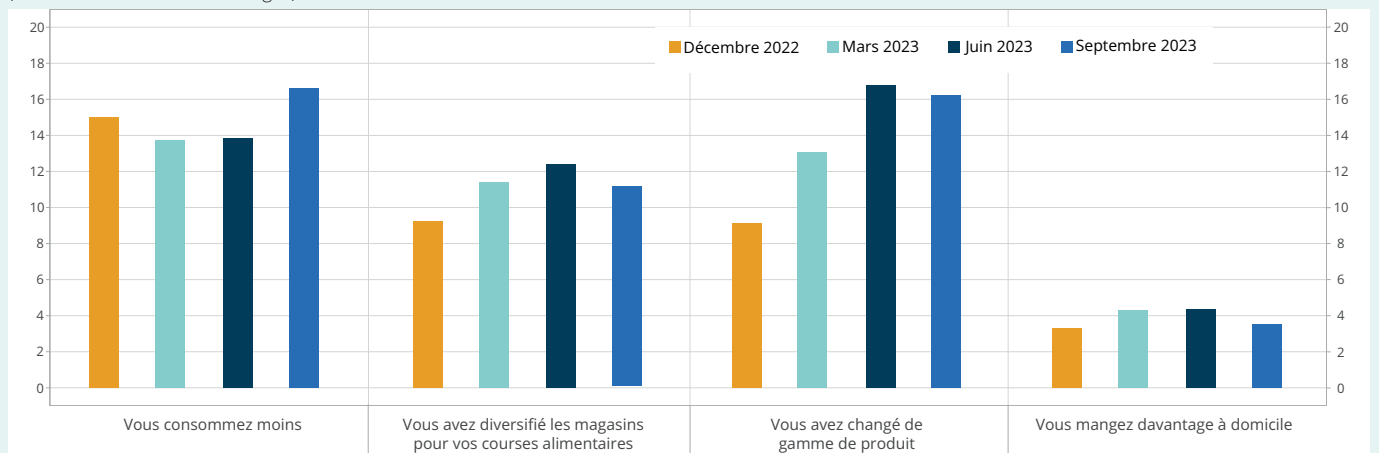
Lecture : en septembre 2023, 73 % des ménages déclarent avoir changé leurs habitudes de consommation depuis un an à cause de l'inflation ; 30 % des ménages déclarent avoir modifié leurs habitudes de consommation du fait de l'inflation pour les congés d'été, par rapport à l'été 2022.

Champ : ménages vivant en logement ordinaire en France métropolitaine.

Source : Insee, enquête mensuelle de conjoncture auprès des ménages.

► 2. Principaux types d'adaptation mis en place par les ménages sur leur consommation alimentaire

(en % de l'ensemble des ménages)



Lecture : en septembre 2023, 17 % des ménages déclarent avoir consommé moins de produits alimentaires ces douze derniers mois, du fait de l'inflation.

Note : les ménages qui ont déclaré avoir changé leurs habitudes de consommation alimentaire à cause de l'inflation ont ensuite été interrogés sur les types d'adaptation mis en place.

Champ : ménages vivant en logement ordinaire en France métropolitaine.

Source : Insee, enquête mensuelle de conjoncture auprès des ménages.